



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

heure d'été et heure d'hiver

Question écrite n° 19074

## Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le problème du changement d'heure. Chaque été la population française vit avec deux heures d'avance sur le soleil. Les Français ne comprennent plus cette mesure prise autrefois pour des raisons d'économie d'énergie. Les enfants, les personnes âgées, les animaux de la ferme sont gênés par cette grande avance sur l'heure solaire, sans compter les longues soirées de désœuvrement qui entraînent dans les « banlieues chaudes » de nombreux débordements. Régulièrement il est question de ne plus avancer nos montres fin mars, puis ce projet disparaît. Il lui demande pourquoi les résistances sont si grandes et de qui proviennent-elles, l'Europe étant souvent mise en accusation.

## Texte de la réponse

Le régime du changement d'horaires, lié à l'application de l'heure d'été, relève de la compétence communautaire. Il a été reconduit jusqu'à l'année 2001 par une directive d'harmonisation adoptée à la majorité qualifiée des Etats membres de l'Union européenne. Il ne semble pas être de l'intention de la majorité des Etats membres de l'Union européenne d'abandonner le régime de l'heure d'été, les opinions publiques de la plupart de ces pays étant très attachées à cette mesure. Les discussions communautaires en vue de définir le régime applicable à compter de l'année 2002, devraient commencer à la fin de l'année 1999. Le secrétaire d'Etat à l'industrie reste bien sûr très attentif à l'évolution de ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19074

**Rubrique :** Heure légale

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 septembre 1998, page 5025

**Réponse publiée le :** 26 octobre 1998, page 5920